

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Séance du 16 juillet 2025

#### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Les membres du Conseil d'administration de la Fondation Partenariale de l'Université de Lille (ci-après dénommée « la Fondation ») se sont réunis, sur convocation du Président de la Fondation, Frédéric MOTTE, envoyée par courrier électronique, conformément aux dispositions des statuts.

Le Conseil d'administration est présidé par Frédéric MOTTE, en qualité de Président de la Fondation. Il est assisté d'un secrétaire de séance, Maud HERBERT, en sa qualité de membre du Collège des représentants des personnels.

Le Président rappelle que le conseil d'administration est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Informations du Président
2. Adoption du rapport moral pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 (délibération)
3. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024
4. Présentation du rapport du commissaire aux comptes (délibération)
5. Affectation du résultat (délibération)
6. Point d'information relatif au portefeuille de la Fondation au 31 décembre 2024
7. Echanges sur l'avancement du plan d'actions 2025
8. Financements de projets (délibération)
9. Questions diverses.

#### **1. Informations du Président**

Le Président MOTTE informe dans un premier temps les administrateurs du départ prochain de Vanessa ROBERT, Responsable administrative de la Fondation. Il la remercie au nom de tous, et salue son engagement, sa connaissance fine de l'écosystème et son rôle structurant dans la mise en place de la Fondation.

Conformément aux statuts de la Fondation, plusieurs mandats arrivent à échéance lors de cette séance, notamment ceux des membres :

- du Collège des fondateurs
- du Collège des représentants du personnel

Ces membres avaient été désignés en 2020 pour une durée statutaire de cinq ans. La Fondation a saisi le Professeur Régis BORDET, Président de l'Université de Lille, afin qu'il procède :

- À la nomination de deux représentants de l'Université, désignés directement par ses soins,
- À la désignation, par le Conseil d'administration de l'Université :
  - D'un représentant du personnel proposé par le Conseil de la recherche,
  - D'un représentant du personnel proposé par le Conseil de la formation et de la vie universitaire.

Le Président MOTTE indique également que les administrateurs du collège des personnalités qualifiées verront quant à eux leur mandat expirer en mars 2026.

Brigitte COURTOIS, Directrice de la recherche et de l'innovation au CHU de Lille, et membre du comité des projets, quittera prochainement ses fonctions. Le Président MOTTE au nom de la Fondation la remercie grandement pour la qualité de son expertise et pour le temps précieux qu'elle a accordé au comité. Au vu de son départ il semble important de conserver au sein du comité une représentation du CHU, si Frédéric BOIRON, Directeur général du CHU de Lille, en est d'accord le Président MOTTE propose que la personne qui la remplace prenne son relai. Monsieur BOIRON appuie cette proposition en rappelant l'importance de maintenir une diversité d'expertises au sein du Comité, en particulier celles issues du monde hospitalier et du domaine de la santé.

La soirée solidarité du CHU s'est déroulée avec succès le 24 juin dernier, cette soirée visait à soutenir un projet essentiel : la création d'une unité adolescents et jeunes adultes au sein du CHU. La Fondation était bien sûr présente et remercie le CHU pour cette très belle soirée.

Frédéric BOIRON salue la présence constante de la Fondation à ces initiatives, et formule le vœu de co-construire à l'avenir un événement commun autour d'une thématique partagée.

Le nouveau rapport d'activité de la Fondation sera mis à disposition sur son site internet. Il présente les finalités de la Fondation, les projets soutenus et les perspectives d'action. Cet outil de communication vise à renforcer la visibilité de la Fondation, fidéliser les soutiens existants et en attirer de nouveaux.

Le Conseil a été informé de la liquidation judiciaire de la startup Digyne, soutenue en 2024 via un Bon de souscription d'actions (BSA) de 30 000 €. Ce type d'investissement comporte une part de risque connue et assumée. Il a été rappelé que la Fondation, en tant que souscriptrice de BSA, n'est ni créancière ni prioritaire en cas de liquidation.

Le Président souligne que cette issue, bien que regrettable, fait partie de la vie entrepreneuriale. Il tient à saluer l'engagement de l'équipe fondatrice de Digyne, et a rappelé l'importance de valoriser une culture de l'apprentissage par l'échec, encore peu répandue.

Afin de faciliter l'organisation de chacun, il est proposé d'anticiper la planification des prochaines réunions du Conseil d'administration de la Fondation :

- 25 mars 2026
- 24 juin 2026
- 25 novembre 2026

## **2. Adoption du rapport moral pour l'exercice clos au 31 décembre 2024 (délibération)**

Conformément à l'article 12.1 des statuts de la Fondation Université de Lille, le Président MOTTE présente aux membres du Conseil d'administration le rapport sur la situation morale de la Fondation au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

L'année 2024 marque une étape significative dans le développement de la Fondation, tant par le volume des projets soutenus que par l'émergence de nouvelles dynamiques de financement.

Deux éléments méritent une attention particulière :

- Le nombre de projets soutenus, qui s'élève à 19 pour l'exercice écoulé. Il s'agit là d'un record pour la Fondation, témoignant de sa capacité à accompagner concrètement les projets de l'Université de Lille.
- L'émergence du mécénat, qui jusqu'alors était quasi inexistant. En 2024, des contacts prometteurs ont pu être initier dans ce domaine. Si ces premières démarches restent à consolider, elles représentent un signal positif quant à la reconnaissance des actions de la Fondation et à l'intérêt croissant que suscite sa mission auprès de partenaires extérieurs.

À l'aune de ces éléments, l'activité de la Fondation en 2024 peut être considérée comme globalement satisfaisante. Elle témoigne d'une consolidation de ses actions et de nouvelles perspectives à explorer pour les années à venir.

**Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité le rapport sur la situation morale de la Fondation pour l'exercice 2024.**

## **3. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023**

Le Président MOTTE laisse la parole à Frédéric BOIRON, trésorier de la Fondation. Ce dernier confirme avoir arrêté les comptes de l'exercice 2024.

## **4. Présentation du rapport du Commissaire aux comptes (délibération)**

Le rapport du commissaire aux comptes, Grégory KISIELAK, sur les comptes annuels (exercice clos au 31 décembre 2024) comporte l'opinion ci-après : « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice. ».

**Le Conseil d'administration prend acte du contenu de ces deux rapports et approuve à l'unanimité les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.**

## **5. Affectation du résultat de l'exercice 2024 (délibération)**

Le résultat net comptable de l'exercice 2024, soit – 158K euros €, est à affecter en report sur l'exercice 2025.

<b>Analyse du résultat (en K€)</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Ressources encaissées</b>			
Mécénat	28	61	41
Dons manuels	0	0	12
Autres	5	2	
Revenus de titres	736	621	469
Plus value sur titres	203	164	222
Dévolution liquidation Fondation I-site ULNE		130	
<b>Total</b>	<b>973</b>	<b>977</b>	<b>744</b>
<b>Dépenses décaissées</b>			
Programme d'activité	364	408	236
Sponsoring (Anais)	2	39	22
Personnel MAD	33	11	2
Honoraires fonctionnement	19	20	17
Honoraires financiers	61	59	43
Frais de gestion et charges de personnel	158	145	95
Services bancaires	110		
Impôt sur les sociétés	4	4	
<b>Total</b>	<b>752</b>	<b>687</b>	<b>414</b>
<b>Résultat encaissé</b>	<b>220</b>	<b>291</b>	<b>329</b>
<b>Produits et charges calculés</b>			
Fonds dédiés utilisés dans l'année	0	0	3
Reprise dépréciation titres	23	45	
Annulation du projet CorDial IT	0	30	30
Versement des fondateurs à recevoir	0	0	30
Fonds dédiés à reporter	0	0	0
Dépréciation de titres	-402	-108	-115
Annulation produit à recevoir "Versement fondateur"		-30	
<b>Résultat calculé</b>	<b>-379</b>	<b>-62</b>	<b>-52</b>
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>-158</b>	<b>228</b>	<b>277</b>

**Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024.**

#### **6. Point d'information relatif au portefeuille de la Fondation au 31 décembre 2024**

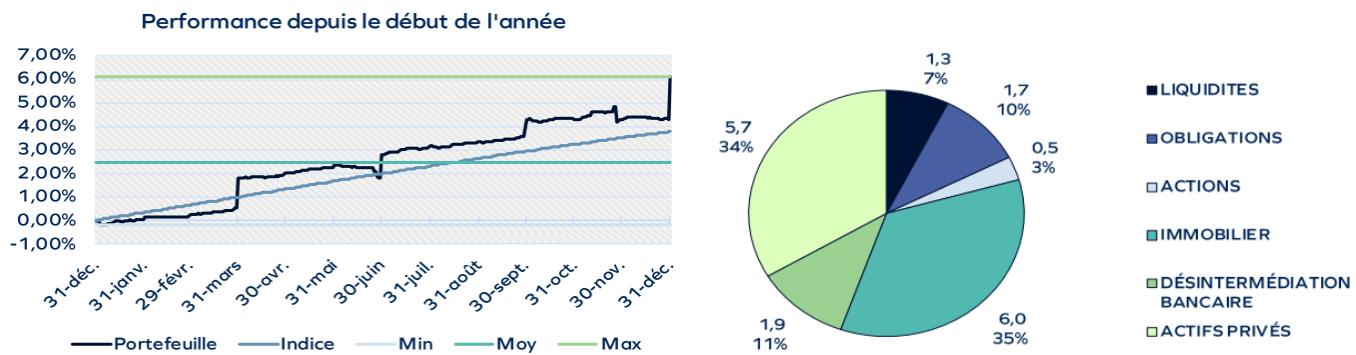
Le Président Motte cède la parole à Etienne CHARMET, conseiller Cedrus&Partners.

Ce dernier informe les administrateurs que l'encours global du portefeuille de la Fondation s'élève actuellement à 17 millions d'euros. Sa performance est remarquable, avec une création de valeur supérieure à 1 million d'euros, soit un rendement bien au-delà de l'objectif initial de +3 %.

La gestion de la liquidité demeure prudente : 1,2 million d'euros sont disponibles immédiatement, et 4,1 millions supplémentaires peuvent être mobilisés dans un délai d'un mois, assurant une grande réactivité en cas de besoin. Les actifs privés, notamment les infrastructures, se distinguent comme principaux contributeurs à la performance globale, générant un taux de rendement interne supérieur à 10 % et une contribution de 3,29 % à la performance globale du portefeuille.

Dans une logique de renforcement de la résilience, la composition du portefeuille a été ajustée en 2024 : la part des actions a été réduite de moitié, tandis que celle des obligations a quasiment doublé, atteignant désormais 1,7 million d'euros.

L'immobilier occupe désormais une place significative, représentant 35 % du portefeuille, notamment grâce à l'acquisition de deux nouvelles SCPI affichant des objectifs de TRI supérieurs à 6 %.



Pour l'exercice 2024, le portefeuille enregistre un résultat net comptable de 837K €, confirmant une dynamique de gestion solide et rigoureuse.

Produits financiers	734 457 €
Livret	89 €
Obligations (coupons courus)	58 850 €
Distributions immobilier	246 037 €
Distributions infrastructures	362 717 €
Rétrocession cedrus & Partners	66 764 €
Gains sur ventes	545 554 €
Vente totale fonds Actions	232 932 €
Vente total fonds désintermédiation bancaire	312 623 €
Provisions pour moins-values latentes	-110 231 €
Provisions SCPI	-110 231 €
Régularisation comptable access	-331 974 €
Total	837 806 €
Stock de plus-values externalisables	387 354 €
Stock de plus-values NON externalisables	497 954 €

Les revenus locatifs issus des SCPI s'élèvent à 246K €, soutenus par deux nouvelles souscriptions réalisées au cours de l'année :

- 500K € investis dans la SCPI Inter Gestion,
- 1 000K € dans la SCPI Epsilon 360.

Malgré un contexte immobilier tendu, les dernières valeurs de parts des SCPI demeurent stables, contribuant à la stabilité globale du portefeuille.

Enfin, le portefeuille affiche un stock latent de plus-values proche de 900K €, témoignant de réserves valorisables à moyen terme.

## 7. Echanges sur l'avancement du plan d'actions 2025

Point d'étape – Mécénat 2025 (collecté ou en cours de finalisation)

- Fondation de France  
Un engagement pluriannuel est en cours de finalisation, à hauteur de 50K à 75K € par an pendant 5 ans, en soutien à la mobilité des jeunes chercheurs cliniciens.  
Le règlement des bourses a été rédigé et validé. La première remise est prévue pour la fin d'année 2025, avec un versement attendu à l'automne.
- Fondation du Crédit Agricole Nord de France  
Un soutien de 30K € est accordé pour lutter contre la précarité alimentaire, via l'achat de e-cartes alimentaires.
- Ythak  
Dernier versement de 7 500 € dans le cadre du projet « En route vers 2024 » (porté par Anaïs-Mai DESJARDINS).
- ASAP  
Don de 2 000 € destiné à des actions de lutte contre la précarité alimentaire.

- Don particulier  
Soutien de 2 000 € réparti entre la précarité alimentaire et les activités de recherche.

Concernant le développement du réseau alumni de l'Université de Lille, la Fondation a apporté son soutien financier à l'organisation de la soirée alumni de la Faculté des Sciences et Technologies (FST), en cohérence avec son engagement en faveur du développement des réseaux diplômés. Au-delà de ce soutien ponctuel, la Fondation accompagne la FST dans le déploiement de sa stratégie alumni, notamment à travers les actions suivantes :

- Valorisation de l'offre de stages et d'emplois auprès des étudiants et jeunes diplômés ;
- Réalisation d'une série d'interviews mettant en lumière les parcours inspirants des alumni ;
- Accompagnement dans la mise en œuvre de projets de collecte de dons auprès des anciens ;
- Relais de communication sur les différents canaux de la Fondation (site, réseaux sociaux, newsletter) pour renforcer la visibilité des actions menées.

Cette collaboration s'inscrit dans une démarche globale de structuration et d'animation du réseau des anciens au service de l'insertion professionnelle et du rayonnement de l'université.

Enfin, une soirée dédiée aux start-up issues de l'Université de Lille sera organisée le mercredi 3 décembre 2025 à l'Hôtel de Région. Cet événement est co-construit en partenariat avec Créinnov et Eurasanté, dans l'objectif de valoriser l'entrepreneuriat universitaire, de mettre en lumière les initiatives innovantes issues de la recherche, et de favoriser les synergies avec les acteurs du développement économique et de l'écosystème régional.

## **8. Financement de projets (délibération)**

Le Président Motte cède la parole à Éric MIELKE, Directeur des relations publiques à l'Université de Lille.

Le projet porté par Monsieur MIELKE marque une nouvelle phase de développement pour Lilagora, le réseau professionnel de l'Université de Lille. Il vise à renforcer son attractivité, sa portée et son impact auprès de ses publics, à travers le déploiement de nouveaux outils et services :

- Le lancement d'une application mobile, facilitant l'accès à la plateforme et l'interaction en temps réel entre ses différents membres (étudiants, alumni, personnels, partenaires, etc.) ;
- La mise en place d'un module de mentorat, destiné à favoriser l'accompagnement individualisé des étudiants et jeunes diplômés par des professionnels expérimentés, dans une logique de transmission et de soutien à l'insertion professionnelle ;
- Une newsletter entièrement repensée, plus dynamique, ciblée et interactive, pour valoriser les actualités du réseau, les offres d'opportunités, les portraits d'alumni ou encore les événements à venir.

Ce développement s'inscrit dans la volonté de faire de Lilagora un outil de mise en relation et d'accompagnement de référence, au service des parcours et des réussites.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces évolutions, une subvention de 22K € est sollicitée auprès de la Fondation Université de Lille. Le budget global du projet s'élève à 39K €, une demande de financement complémentaire à hauteur de 17K € ayant été adressée au fonds de dotation d'Entreprises & Cités.

**Le Président MOTTE soumet aux administrateurs la demande de subvention d'un montant de 22K €, le soutien est adopté à l'unanimité.**

Le Président Motte donne la parole à Bruno Desprez, pilote du comité des projets.

Ce dernier indique que 45 dossiers ont été examinés par le comité dans le cadre de la deuxième vague de l'appel à projets 2025. À l'issue de cette instruction, 6 projets ont été retenus. Le comité des projets propose au Conseil d'administration d'accorder un soutien global de 150K €, réparti comme suit :

Nom	Prénom	Titre du projet	Montant demandé à la fondation
FLORIN-MUSCHERT	Susanne	Médicaments imprimés en 3D : simplifier les traitements complexes des patients	11600,00 €
STOILOVA	Desislava	"Préformes", création d'une sculpture en verre.	9 000,00 €
De JONCKHEERE	Julien	ANIIloop : un dispositif médical pour la perfusion automatisée des morphiniques	17 000,00 €
REAL	Fernando	Génération de macrophages tissulaires reprogrammés contre les pathogènes	30 000,00 €
BOULANGER	Eric	Inhibiteurs polyphénoliques de RAGE : effets anti-âge chez C. elegans (POLYRAGE)	30 000,00 €
OCCELLI	Florent	CINEVR - Bienveillance en EHPAD	30 000,00 €

**Le Président MOTTE propose aux administrateurs de suivre l'avis du comité des projets, le soutien de 6 projets à hauteur de 150K€ est ainsi adopté à l'unanimité.**

Le Président MOTTE remercie les membres du CA et lève la séance.

**Président**

Frédéric MOTTE

**Secrétaire de séance**



Maud HERBERT